

Les législatives 2012 vont être la première expérience de mise en œuvre de la loi sur la parité. Pour cette raison, le ministère de la femme a jugé nécessaire, à quelques jours des joutes électorales, de tenir un atelier de renforcement des capacités à l'endroit des femmes investies sur les listes électorales.

Selon l'adjointe au gouverneur de la région de Dakar Mariama Traoré, cet atelier de renforcement des capacités des femmes investies en leadership constitue une étape importante dans leur accompagnement.

«A travers cette rencontre, les femmes leaders seront mieux outillées et informées sur les dispositions léguées par la loi sur la parité, afin qu'elles comprennent le contenu de la loi», a-t-elle indiqué. L'atelier va aussi raffermir leur assurance et leur estime de soi et les aider à mener efficacement la campagne électorale.

Pour sa part, la directrice régionale d'Onu-femmes pour l'Afrique de l'Ouest Joséphine Odéra a salué cette initiative du ministère de la femme d'organiser cet atelier.

«Cette activité est importante à plus d'un titre, dans la mesure où la loi sur la parité a besoin de mesures d'accompagnement pour sa mise en œuvre effective et entière», a-t-elle souligné, avant d'affirmer que la loi sur la parité permettra de relever considérablement le niveau de participation des femmes aux fonctions électives à hauteur de 40%.

La présence des femmes au Parlement est passée de 13,7% en 1998 à 22% en 2008. «Et, grâce à cette loi, les femmes devraient constituer plus de 40% des élus de la chambre basse du Parlement sénégalais à l'issue des élections législatives», a estimé Mme Odéra.

Puisque la parité sur les listes d'investis pré-requis a été un succès, Mme Odéra a souhaité aux femmes investies sur les listes des partis et coalitions de partis l'accession à l'Assemblée nationale et d'y défendre l'agenda des femmes.

Votée en mai 2010, cette loi érige en norme l'égalité numérique des hommes et des femmes dans les institutions totalement et partiellement électives.

Par Maguette Guèye Diédhiou